

VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

FÉVRIER 2022

ALTITUDE 35, UN MAÎTRE D'ŒUVRE MULTI-PRIMÉ, VA REPENSER LA VILLE

À l'issue d'une sélection rigoureuse réalisée par les élus réunis en commission d'appel d'offre, donnant ainsi suite à un appel à projet lancé par notre commune, sur 3 candidatures déposées, c'est un jeune bureau d'études, l'agence « Altitude 35 », qui a été choisi. Fondée en 2017, Altitude 35 est triple lauréate du célèbre concours des jeunes architectes Européens - à Moulins-sur-Allier (Édition 13), à Rochefort (Édition 15) et à Besançon sur le site du Campus de la Bouloie (Édition 14). Elle est également lauréate du palmarès des jeunes urbanistes et du concours organisé par le Ministère de la Culture « Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes » en 2020.

Altitude 35 a été sélectionnée par la Ville de Valdahon pour son approche particulièrement sensible du patrimoine des villes et de leur géographie, qu'elle avait déjà su mettre au service de projets similaires. Les élus et nos services travaillent avec l'aide de la SPL Territoire 25, avec Benoît Barnoud (paysagiste DPLG Versailles et Architecte HMONP Versailles) et Clara Loukkal (paysagiste DPLG Versailles). Nos deux paysagistes développent avec leur jeune agence une approche globale du paysage.



AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG, LE MAÎTRE D'ŒUVRE A ÉTÉ CHOISI

Ici, les travaux de réfection de la chaussée et de sécurisation du Dahon, rue du Pont, ont commencé le 9 février dernier et devraient s'achever vers la fin mars 2022 si toutes les conditions météorologiques sont réunies.

Chères Valdahonnaises, chers Valdahonnais,

L'aménagement de notre ville, le projet phare de ce mandat, commence à prendre forme. L'agence Altitude 35, jeune bureau d'études parisien, a été sélectionnée pour embellir notre commune dans le cadre du dispositif des Petites villes de demain. Les objectifs prioritaires du réaménagement urbain reposent essentiellement sur le ralentissement des circulations routières et des nuisances liées, le développement des modes actifs, la requalification et répartition repensée des espaces publics, accompagnée d'une vaste végétalisation.

La vitesse dans notre petite bourgade est en effet un vrai fléau. Elle met en danger nos concitoyens mais aussi nos animaux domestiques. Tout dernièrement s'est produit un comportement inqualifiable d'une automobiliste. Devant la résidence autonomie Denise Viennet, un véhicule de service d'une structure toute proche, par sa vitesse excessive, a violemment heurté un chat qui a succombé plus tard au choc. Des résidents ont assisté à la scène et ont été particulièrement choqués. C'est un acte d'incivilité inadmissible en sachant que le périscolaire jouxte la résidence ! Je ne peux tolérer que des personnes âgées et nos enfants soient mis en danger ! Cette délinquance routière doit cesser !

J'ai une pensée pour la famille Ferniot-Echaubard très affectée par l'incendie de leur bâtiment agricole près du parcours santé le 9 février dernier. Les bœufs ont pu être sortis à temps grâce à l'alerte de militaires. Merci à tous ceux qui ont prêté main forte avant l'arrivée des pompiers dont je salue le travail. Une enquête est en cours pour déterminer la cause de cet incendie.

En lien avec la gendarmerie, la démarche « Participation Citoyenne » est bien lancée, puisque le nombre de référents requis est atteint. Je rappelle que ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante et à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier et inhabituel. Des panneaux seront prochainement installés à l'entrée et à la sortie de notre commune. Ils seront le signalement que la ville et ses habitants se mobilisent pour faire infléchir le nombre d'incivilités et autres délinquances pouvant gâcher le quotidien de certains de nos concitoyens. Je souhaite que cette démarche renforce la tranquillité au cœur des foyers et génère des solidarités de voisinage.

Actuellement, lors de diverses commissions, nous affinons nos choix dans les investissements 2022 et préparons au mieux le DOB (Débat d'Orientations Budgétaires) et le vote du budget.

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a été voté en conseil communautaire le 31 janvier dernier. Nous allons maintenant rentrer dans la phase de présentation au PPA (Personnes publiques associées) et de délibération au Conseil municipal de chaque commune. Le rapport de l'enquête publique menée tiendra compte des modifications qui pourraient être apportées tout en restant conformes cependant à la législation du PLUi. Ces démarches nécessitent encore 1 an de concertation. Ce document de planification stratégique est indispensable pour, entre autres, mettre en œuvre des projets d'avenir et marquer notre engagement dans la transition écologique.

Valdahon se développe, pour preuve les chantiers en cours mais surtout les ouvertures de grandes enseignes qui vont répondre à certains besoins et envies des consommateurs de Valdahon et du secteur. Cette attractivité est une bonne chose pour amener de nouveaux clients mais peut créer des craintes de la part des commerçants déjà installés. En raison du principe de la liberté du commerce et de l'industrie, une commune ne peut s'opposer, en règle générale, à l'installation d'un commerce de quelque type qu'il soit. Notre politique de réaménagement pour créer un véritable cœur de ville pourra valoriser ces commerces.

J'attire aussi votre attention sur le recensement de notre population qui a débuté en janvier dernier. Grâce aux données collectées, les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Cet acte civique est utile à tous et il est essentiel que chacun y participe. Des chiffres obtenus découlent la participation de l'État au budget des communes. Plus elle est peuplée, plus la dotation est importante et même, par exemple, du nombre d'habitants dépend aussi le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Je tiens à remercier Füsün Flambart, notre secrétaire de direction générale qui a mené cette opération avec le soutien de Nicolas Monier. Elle a été le moteur et le lien avec les 10 agents recenseurs recrutés par la ville qui n'ont pas ménagé leur peine.

Les vacances scolaires sont sur le point de s'achever. J'espère que les enfants, les enseignants et nos Atsem auront passé de bonnes vacances ; une pause appréciable et salvatrice dans un contexte covid complexe entre maladie, cas contacts, fermetures de classes, protocoles à appliquer. Du côté festif, le défilé du Carnaval prévu le 11 février par le Collège Edgar Faure a malheureusement été annulé dans une période peu favorable au regroupement et nécessitant un encadrement important. Face à cette morosité ambiante et pour mettre un peu de chaleur et de couleurs, la ville souhaite proposer, pour la première fois, le Carnaval des enfants. Il aura lieu le 2 mars prochain à l'Espace Ménétrier. Spectacle avec des pirates et friandises seront au programme.

Je tiens à remercier le Père Jean-François Francisco pour sa patience. Depuis le lancement de la campagne de vaccination contre la Covid, les locaux du Presbytère sont toujours pleinement occupés. Les informations étant plus rassurantes actuellement, nous espérons lui rendre ses locaux dès que possible. Mais restons prudents !

Bien à vous,
SYLVIE LE HIR
Maire de Valdahon



Cœur de ville



VIE MUNICIPALE

- **Agenda municipal**

Le prochain conseil municipal se tiendra le **jeudi 10 mars** à 20h salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

- **Les élus se sont réunis dernièrement**

La commission finances le 2 février.

- **Ouverture de la mairie**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- **Permanence** le samedi de 9h à 12h.

MORGANE OUDOT LA NOUVELLE DÉLÉGUÉE AU SPORT ET À LA VIE ASSOCIATIVE

Depuis le début de l'année, Morgane Oudot, conseillère municipale, renforce l'équipe du bureau municipal en se consacrant à la promotion du sport et à la vie associative. Morgane est déjà pleinement investie professionnellement dans ce domaine puisqu'elle est coach sportif et connaît bien les valeurs du bénévolat en étant pompier volontaire au centre de secours de Valdahon.

Nommée conseillère déléguée à la promotion du sport, Morgane Oudot pense que « le sport est un outil d'intégration privilégié qui porte naturellement en lui les valeurs de respect, de tolérance et d'effort. »

De plus, pour elle, « une pratique sportive favorise l'accès à une vie sociale épanouie ». Mme le Maire, Sylvie Le Hir, se félicite de ce renfort et lui a souhaité la bienvenue au bureau municipal.



ÉCHOS NOUVEAUX

- **L'Annexe des Brasseurs** : Cave et bar à bières installé au 6b rue du collège.

Tél. 03 39 59 78 79.

Ouvert du mardi au dimanche.

- **Authentique Home** : Nouvelle agence immobilière ouverte par Marie et Céline Cuhe au 36 grande rue.

Tél. 07 86 65 38 03.

- Le salon **David Coiffure** a déménagé au 16 grande rue (en face du supermarché Leclerc).

Tél. 03 81 56 26 34 - Ouvert du mardi au samedi, avec ou sans rendez-vous.

- Le restaurant Paris Pékin a quitté ses locaux pour un food-truck « **Les Délices d'Asie** » installé au 1 rue Louis Bréguet. Ventes à emporter et livraisons à domicile possibles.

Tél. 07 83 83 39 83.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

POUR VOTER IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES.

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin soit jusqu'au 4 mars 2022 en mairie ou par internet sur le site service-public.fr (cerfa n° 12669*02, un titre d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

LA POSSIBILITÉ POUR LE CITOYEN DE VÉRIFIER LUI-MÊME SA SITUATION ÉLECTORALE DIRECTEMENT EN LIGNE.

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.

L'INSCRIPTION EN LIGNE GÉNÉRALISÉE.

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.



**LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AURONT LIEU
LES 10 ET 24 AVRIL 2022.**

QU'EST-CE QUE PETITES VILLES DE DEMAIN :

Comme 1600 autres communes en France et 108 en Bourgogne-Franche-Comté, Valdahon a été retenue au programme Petites Villes de Demain.

Lancé en 2020 et pour 6 ans par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), ce dispositif vise à améliorer les conditions de vie des habitantes et des habitants des communes de moins de 20 000 habitants en donnant aux collectivités les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation dans ce sens.

La commune est accompagnée par la SPL Territoire 25 pour assurer la réalisation de trois projets majeurs :

- La rénovation énergétique du pôle scolaire Lavoisier ;
- La transformation de l'ancien Lidl en salle polyvalente ;
- La transformation des espaces publics du centre-bourg.

PLANNING



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PÔLE SCOLAIRE



Fin 2021

Lancement du projet
(Territoire 25)

2022

Études - conception du projet
(Archicréo)

2023-2024

Réalisation des travaux

2024

Fin des travaux

Fin 2021

Lancement du projet
(Territoire 25)

2022

Études - conception du projet

2023

Réalisation des travaux

2024

Fin des travaux

TRANSFORMATION DE L'ANCIEN LIDL EN SALLE POLYVALENTE



TRANSFORMATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG



2021

Lancement du projet
(Territoire 25)

Fin 2021-2022

Études - conception du projet
(Altitude 35)

Fin 2022

Consultation des entreprises
Réalisation des ralentisseurs sur les RD461 et RD50

2023-2025

Réalisation des travaux du centre-bourg par phases successives

Le projet de transformation du centre-bourg entend réaliser les ambitions portées par la municipalité, à savoir :

- La réduction des nuisances liées au trafic routier et en particulier la vitesse ;
- Le développement des déplacements actifs ;
- La réappropriation des espaces publics par l'embellissement du cadre de vie, l'apport de végétation, et ce, également en faveur des commerces.

Ces trois grandes ambitions se réaliseront dans un aménagement sobre et pérenne. Le phasage précis des travaux sera présenté ultérieurement.

URBANISME

Nouveau : dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les usagers (professionnels et particuliers) peuvent déposer de façon dématérialisée leur dossier d'urbanisme (Permis de Construire, d'Aménager ou de Démolir, Déclaration Préalable et Certificat d'Urbanisme).

La CCPHD (Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs) a ainsi mis en place un guichet de dépôt unique accessible par Internet dont l'adresse est la suivante : <https://portesduhautdoubs.geosphere.fr/guichet-unique>.

Ce guichet pourra être utilisé par toute personne souhaitant déposer une demande sur une des 19 communes dont Valdahon.

Le dépôt dématérialisé est une nouvelle possibilité offerte aux pétitionnaires et non une obligation. Il reste possible de déposer des dossiers papiers. Il s'agit d'un service plus souple, accessible en permanence, sécurisé, permettant de faire des économies puisqu'aucune impression n'est nécessaire. L'utilisateur est guidé en ligne en cas d'éventuelles erreurs.

Plus généralement, à partir de l'année prochaine, l'ensemble des dossiers d'urbanisme traités par la CCPHD, déposés sous forme numérique ou non, seront instruits de façon dématérialisée. L'état des dossiers sera mis à jour automatiquement, permettant de suivre leur avancement pas à pas.

À savoir : L'État a mis en place un site baptisé ADAU (Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme). Ce site permet notamment de faciliter les démarches, de disposer de tous les formulaires CERFA nécessaires en fonction de la demande et de guider les usagers sur les pièces à fournir.

RÉNOVATION DE LOGEMENT

Pour vous aider dans la rénovation de votre logement, la communauté de communes a conventionné 2 organismes partenaires :

- **ADIL** – sur rendez-vous au 03 81 68 37 68 ou contact@maisonhabitatdoubs.fr
- **SOLIHA** – sans rendez-vous, chaque 2^e jeudi de 9h30 à 11h30 (siège de la com com).

MALLETTE ÉCO-CLIMAT

La mallette Éco-Climat regroupe différents matériels de mesure permettant un diagnostic en autonomie de la performance énergétique de son logement (caméra thermique, station de mesure de la qualité de l'air, thermo-hygromètre, wattmètre, débitmètre, thermomètre...). Tous les habitants du territoire de la communauté de communes peuvent emprunter gratuitement la mallette pendant 7 jours en prenant rendez-vous avec l'ADIL un mercredi après-midi au siège de la communauté de communes.

Contactez l'ADIL

par téléphone au 03 81 68 67 68

ou par mail contact@maisonhabitatdoubs.fr

ENVIRONNEMENT

Imaginons ensemble le réemploi !

Notre territoire repense ses ressources en imaginant un pôle porté sur le réemploi des objets & des matériaux : recyclerie, matériauthèque, activités d'économie circulaire...

Une étude de terrain a permis de mettre en lumière les quantités d'objets réceptionnés en déchèterie qui pourraient être réutilisés au lieu d'être jetés. En parallèle, le territoire exprime le besoin d'adapter la déchèterie de Valdahon pour répondre à l'évolution de nouvelles filières mais aussi pour optimiser la circulation et le site. Ainsi, la **création d'un pôle d'économie circulaire** regrouperait ces différentes activités, dans une logique de complémentarité avec l'existant. Ce pôle d'économie circulaire permettra de donner une seconde vie à nos objets, tout en générant des emplois et une dynamique citoyenne. Terrain d'innovation et de coopération, cette nouvelle plateforme ouvrira ses portes à l'horizon 2024 à Valdahon.



LA COMMUNICATION ET L'ÉVÉNEMENTIEL

La communication territoriale a pour mission l'information des habitants sur les services publics, l'animation du territoire et de la vie démocratique. Le développement des outils numériques de concertation et de participation a renforcé cette fonction.

Ce poste est incarné depuis de nombreuses années par Véronique Grosjean, recrutée en mars 1998 après un passage remarqué à l'Est Républicain comme correspondante. Véronique aime promouvoir sa ville dont elle sait mettre en valeur les atouts. Elle a toujours eu en charge la communication, la culture et l'événementiel, où son sens du relationnel est apprécié. Dans son parcours professionnel, elle a assuré parallèlement à son poste de chargé de communication, la responsabilité de la Maison des Services de 2000 à 2010.



Véronique, en lien avec son élu référent Morgan Perrin, conçoit et met en œuvre les actions de communication. Ainsi vous pouvez lire chaque mois le journal communal et très régulièrement les infos diffusées sur les différents médias comme le site internet, les deux pages Facebook, le compte twitter et plus récemment le panneau lumineux double écran de dernière génération. Pour ce faire, Véronique développe ainsi la création (photothèque, visuels du panneau lumineux, carte de vœux, affiches...), assure la qualité et la cohérence de la communication définie par Mme le Maire et son équipe, sur le fond comme sur la forme.

La part événementielle est importante également dans ses missions avec la mise en place de la vie culturelle par des propositions variées : théâtre, concert, spectacle en déambulation, épreuve sportive... Véronique gère ainsi les conférences et autres expositions de la Médiathèque Brachotte. Elle coordonne aussi des événements importants définis par la commission comme la Fête Nationale, le Marché de Noël qui ont connu un vif succès en 2021. Elle prépare activement la 1ère édition du Carnaval des enfants, elle mène en concertation la mise en place d'animations de l'été (Fête de la Musique, Fête Nationale, Été en fête...) et pour l'hiver également l'organisation du prochain Marché de Noël.

ÉVÉNEMENTS
CULTURELS

LA COMMUNICATION EN CHIFFRES

Nombre de visites sur le site de la ville

30363 visites en 2019
41698 visites en 2021

Journal Communal : « Valdahon Infos »

10 numéros par an distribués
dont **3** numéros spéciaux
à **2800** exemplaires

Pages Facebook

@villedevaldahon : **2880** abonnés
@sortiràvaldahon : **854** abonnés

APPEL AUX ARTISTES PROFESSIONNELS OU AMATEURS

Vous souhaitez exposer à la Médiathèque Brachotte, merci de contacter Véronique Grosjean.

Vous êtes un groupe de musique, une compagnie de théâtre... N'hésitez pas à lui envoyer une présentation. Elle vous contactera en cas de besoin.

Véronique Grosjean
v.grosjean@valdahon.com
Tél. 03 81 56 23 88.



L'ASV BASKET



L'ASV Basket, née en 1979, a été présidée par Anne-Marie Roussy, professeur de sport au collège de Valdahon. L'association sportive a connu ses heures de gloire dans les années 2000, notamment lors de l'accession en Nationale 3 de l'équipe féminine. Après quelques années compliquées, le club est reparti avec une nouvelle dynamique pour atteindre à ce jour 80 licenciés dont 90% de jeunes de moins de 20 ans sous l'impulsion de son président, Pierre-Alain Hadjeb.



En 2021, Valdahon Basket a recruté Victor Girod comme entraîneur. Il a passé son Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, au sein du club, en apprentissage. C'est un vrai souffle nouveau et rigoureux pour le club puisque les entraînements sont désormais préparés et suivis. Et cela fonctionne ! Pour preuve, le niveau de jeu s'améliore nettement. L'objectif est d'entraîner les joueurs pour que les équipes atteignent un plus haut niveau de jeu.

L'activité basket est proposée dès le plus jeune âge et le club est composé actuellement de 3 équipes jeunes en championnat départemental (U11/U13 et U17) mais aussi une section loisir ouverte à tous et à toutes. De plus, l'entraîneur réalise des interventions dans les écoles primaires de Valdahon dans le cadre de « l'Opération Basket École » initiée par la fédération. Le club a organisé son premier tournoi féminin de basket 3x3 à l'occasion d'Octobre Rose. Plus de 50 joueuses y ont participé. Galvanisée par ce succès, l'association lancera la seconde édition en octobre 2022. Cette année, elle souhaite devenir un « Centre Génération Basket », un lieu d'initiation et de perfectionnement par le jeu permettant aux jeunes de pratiquer ce sport durant les vacances scolaires gratuitement. Un lancement pourrait avoir lieu cet été. Autre projet important, Valdahon Basket souhaite obtenir le label « Club Citoyen » qui récompense les clubs défendant les valeurs de solidarité, de fairplay et d'intégration.

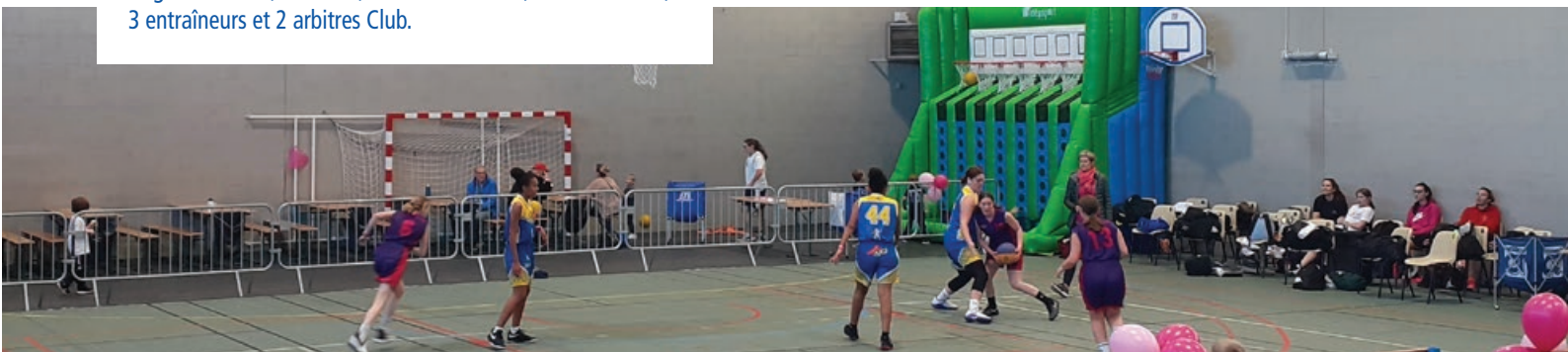


CONTACT

Par mail : asvaldahonbasket@gmail.com
ou par téléphone au 06 20 30 47 43.

BUREAU DU CLUB

Pierre-Alain Hadjeb (Président)
Brigitte Cuenot (trésorière) • Valérie Chanez (membre comité)
3 entraîneurs et 2 arbitres Club.



ANIMATIONS DE LA VILLE



Carnaval



Agenda

SAMEDI 26 FÉVRIER

- AG des Médailles Militaires à partir de 9h30 à l'Espace Ménétrier.
- L'heure du conte à la Médiathèque Brachotte pour les 3 à 7 ans - Gratuit - sans inscription.

LUNDI 28 FÉVRIER

Matinée motricité organisée par le RPE (Relais Petite Enfance) de 9h30 à 11h30 à la Communauté de Communes. Inscription au 07 86 16 36 98 ou par mail : e.laligant@portes-haut-doubs.fr

MERCREDI 2 MARS

Carnaval des enfants organisé par la Ville avec à 15h un spectacle de la Cie Colibri (à partir de 5 ans) et à 16h photocall et distribution de friandises aux enfants déguisés.

SAMEDI 5 MARS

Collecte de papier organisée par l'APESE sur le parking Ménétrier de 9h30 à 11h.

DIMANCHE 6 MARS

Bourse militaire organisée par l'Amicale des Sapeurs Leclerc à l'Espace Ménétrier de 8h30 à 17h. Vente et achat d'objets militaires.
Exposant : 7€ le m - Entrée du public : 2€.

JEUDI 10 MARS

Foire mensuelle.

DIMANCHE 13 MARS

AG du Comité des Fêtes à 10h à l'Espace Ménétrier.

JEUDI 17 MARS

Collecte de sang à l'Espace Ménétrier de 16h à 19h30.

DIMANCHE 20 MARS

Salon Bien-être à l'Espace Ménétrier de 10h à 19h, au profit des associations Tous ensemble avec Rayan contre l'autisme et Espe-Ranza. Buvette et petite restauration.

LUNDI 21 MARS

Matinée motricité organisée par le RPE (Relais Petite Enfance) de 9h30 à 11h30 à la Communauté de Communes. Inscription au 07 86 16 36 98 ou par mail : e.laligant@portes-haut-doubs.fr.

JEUDI 24 MARS

Conférence de l'Université Ouverte à 20h à la Médiathèque Brachotte sur « La planète Mars » de Philippe Rousselot, Professeur d'astronomie et d'astrophysique
De tous les corps du système solaire, la planète Mars est certainement la plus « accueillante » pour les terriens. Cette conférence s'attache à faire un état des lieux de nos connaissances scientifiques sur cette planète fascinante.

LE CARNAVAL DES ENFANTS

La ville souhaite mettre un peu de joie et de couleurs dans cette période morose en proposant une première édition du Carnaval des enfants qui aura lieu le **mercredi 2 mars 2022** à l'Espace Ménétrier. Tout d'abord, la Cie Colibri donnera un spectacle familial haut en couleurs « Pirates » à 15h (à partir de 5 ans) qui sera suivi à 16h d'une distribution de friandises aux enfants déguisés.

15H. « PIRATES » DE LA CIE COLIBRI

Gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans - adultes : 5€
Billetterie sur place uniquement

16H. PHOTOCALL

Les photos seront ensuite publiées sur la page Facebook et le site de la ville.

ET DISTRIBUTION DE FRIANDISES

Si vous venez déguisé, vous serez donc récompensé !

Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans.



RECHERCHE CHORISTES

La chorale du plateau participe à un spectacle « QUEEN », organisé par l'EMIPO et l'Harmonie d'Ornans, qui se déroulera les 21 et 22 mai à la Saline Royale d'Arc-et-Senans avec de nombreux participants : 120 collégiens chanteurs de Quingey, Ornans et Vercel, la Chorale du Plateau et la chorale Diapason d'Ornans ainsi qu'un groupe de 5 musiciens professionnels lyonnais.



La Chorale du Plateau a commencé les apprentissages des 12 chants et informe que si des personnes souhaitent rejoindre le chœur pour participer à ce spectacle inédit, les répétitions ont lieu les lundis de 20h à 22h à l'Espace Ménétrier ou dans une salle délocalisée en cas d'occupation.

Pour tout renseignement, contacter la cheffe de chœur, Cécile Zéhalo à l'adresse suivante : choraleduplateauvcz@orange.fr

LIGUE CONTRE LE CANCER : DES DONS EN HAUSSE DE 15% SUR VALDAHON.

12 bénévoles, menées par la déléguée du secteur Marinette Jeanningros, ont récolté en 2021 près de 7433€ auprès de 301 généreux donateurs. Cette somme a été remise au comité de la Ligue contre le cancer Besançon-Pontarlier, présidée par le Professeur Jean-François Bosset. Bravo aux bénévoles et merci aux donateurs !

Pour info, la Ligue organise une conférence sur le cancer avec le professeur Bosset le jeudi 5 mai à 19h à l'Espace Ménétrier.

VOUS SOUHAITEZ ÉCHANGER EN LANGUE ALLEMANDE

Le 2^e lundi de chaque mois, deux rencontres sont organisées par le comité à l'Espace Ménétrier :

- de 19h à 20h, Annie Mesnier propose des cours gratuits pour débutants ;
 - à 20h, reprise de la « Stammtisch » pour permettre à tous ceux qui le souhaitent d'échanger en allemand en toute convivialité.
- Des bases sont tout de même nécessaires pour tenir une conversation sur des sujets du quotidien.

